

LE QUARTIER DE VILLENEUVE A COGNIN

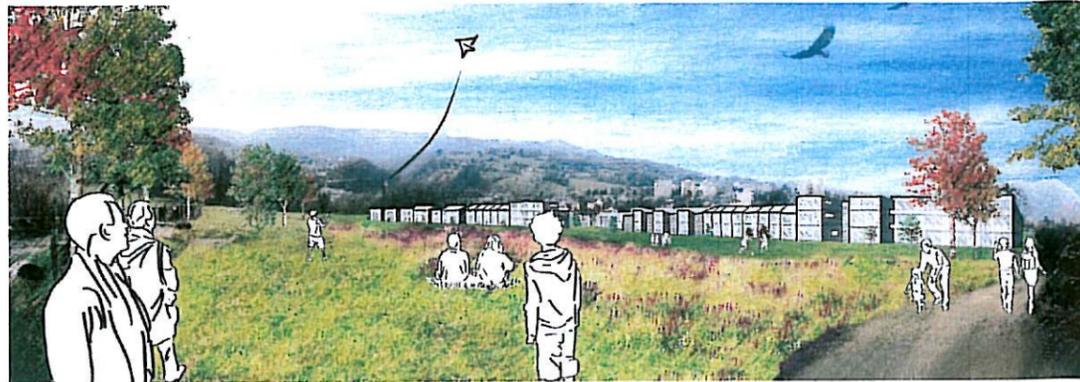
DU PAYSAGE À LA FORME URBAINE, UN PROCESSUS FONDÉ SUR LA LECTURE DU CONTEXTE

A partir de l'observation et de l'analyse de la structure du paysage, la forme urbaine s'élabore sur un principe de association de trames. Les éléments végétaux conservés (boulevard et prairie) et les éléments remarquables du site (château, villa voisine) constituent la "trame structurante" du quartier. Le principe de lecture du contexte est :

- la trame structurante qui organise le territoire dans l'espace et dans le temps en déterminant le statut des espaces
- la trame viaire qui organise les mobilités et détermine la place de la voiture
- les trames bâties qui composent le parcellaire accueillant la diversité des programmes immobiliers.

Cette construction permet d'articuler dynamiquement et en cohérence l'outlet et les éléments du projet :

- en continuité depuis l'entrée du quartier vers la ville, l'agglomération, les espaces naturels et le grand paysage
- en rythme favorisant la diversité
 - par une alternance de trames bâties et des espaces naturels
 - par une variété de fonctions (habitat, commerces, services, équipements publics, loisirs...)
- en adéquance générale des ambiances typiques
 - trois zones ambiances identifiables reliées par un espace central ouvert
 - des typologies architecturales adaptées aux différents types de habitat (maison, plus petit, petite)
 - le lien avec les typologies et plus loin les espaces de pleine nature
- par un paysage de réalisation souple et intégré dans la forme urbaine
 - trois phases spatialement distinctes et fonctionnellement autonomes
 - la zone nouvelle collaborant dès la phase I
 - une mise en œuvre progressive de l'espace central
 - un découpage en parcelles avec assemblage selon demande

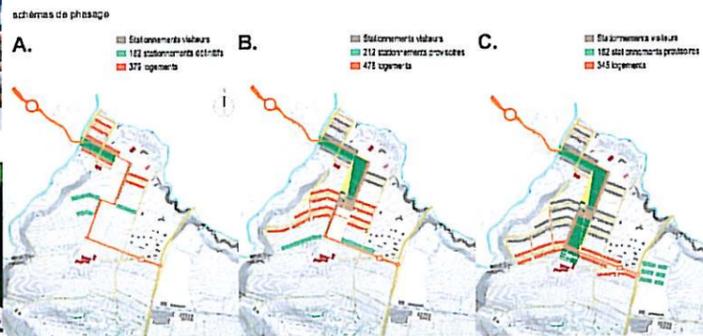


UN ESPACE DE CENTRALITÉ SÉQUENCÉ ET ÉVOLUTIF : LE MAIL PAYSAGER

Vivre à Villeneuve est habiter un quartier, une commune, une agglomération : la qualité de vie du quartier, son existence dans la commune et plus largement dans l'agglomération reposent sur une capacité de l'aménagement à produire du sens et du lien entre les espaces.

Par ses dimensions et sa richesse programmatique le mail se propose comme un espace central multi-fonctionnel et multi-échelles :

- une pointe de quartier
- un lieu de convergence et de dynamisation des flux
- un espace d'échanges avec la ville de Cognin
- un signe pour l'agglomération



LES COURS URBAINS COMME ESPACES PARTAGÉS

Les voies de desserte interne au quartier seront conçues à partir d'un quart linéaire (4.5m) à double sens, sans stationnement, sans trottoir, sur le concept des cours urbains. Le partage de l'espace entre les mobilités et les usages est physiquement établi en faveur du piéton : la voiture tolérée est mise au pas.



LA MIXITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'IDENTITÉ

Un objectif majeur est la création d'un quartier vivant, différencié et capable d'évoluer dans ses espaces et ses programmes. Cette demande doit émaner dans la mondialité, géographique et sociale. Le découpage parcellaire favorise la souplesse dans la gestion des affectations par sa capacité d'intégration de la diversité des typologies.



L'approche de l'aménagement s'est organisée de manière à retrouver une vie de quartier ancrée au niveau des lieux de vie de la rue de la Chapelle du quartier : Commerces, librairie, associative, d'accueil des personnes âgées, etc. L'objectif est d'organiser, de construire un « vrai quartier » avec un volet activités économiques, services et une vie locale.

UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE S'INSCRIVANT DANS LE CADRE D'UNE CONCEPTION URBAINE DURABLE

On vise à gérer les impacts environnementaux du projet dans leurs dimensions urbanistiques. Cette approche intègre dans sa finalité d'occupation un cadre naturel efficace non seulement environnemental mais de même et très concrètement financier.



Il est créé un cheminement de l'eau en parallèle à toutes les voies qui suit les courbes de niveau. L'objectif est de ralentir et allonger le cours de l'eau pluviale. Une proposition est faite pour « faire vivre l'eau » dans le grand mail paysager au moment des pluies, au travers d'un ruisseau.



Un caractère de « possibilité de conception bioclimatique » pour chaque lot, est le potentiel d'une efficacité énergétique très bon niveau. Les bonnes pratiques à des gains annuels positifs doivent être encouragées par un plan massif d'accompagnement, de même « droit au soleil ». Un confort d'été est accessible lorsqu'il est possible de capter ventilation naturelle transversible et inerte.

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO ET EN BUS

Des cheminements directs sont créés par le mail et une nouvelle passerelle sur l'Hydre, 150 m en aval du futur parc, permettront de rejoindre le centre de Cognin de façon douce, à l'apaisée et attractive.



La situation du quartier et la densité de voies cyclables rendent tout à fait crédible l'alternative qui rendra le vélo. Le stationnement des vélos sera implanté à proximité immédiate des zones d'habitation.

Le réflexe vélo deviendra plus facile que le réflexe voiture. Afin de valider les derniers itinéraires liés au relief et mettre en œuvre des non habitats du vélo, un vélo électrique sera mis à disposition de chaque ménage.

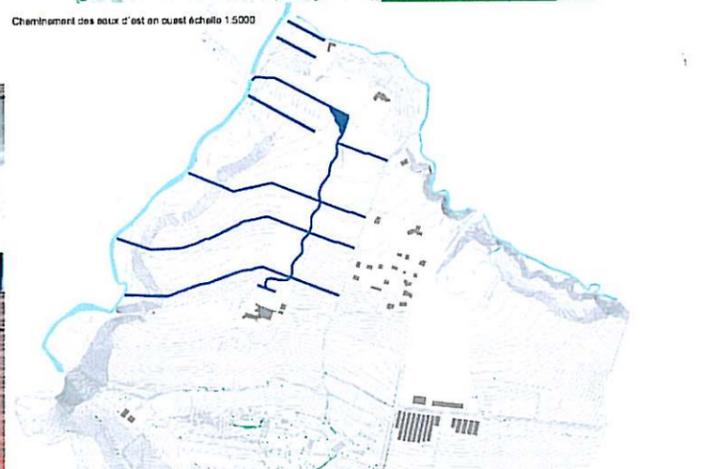
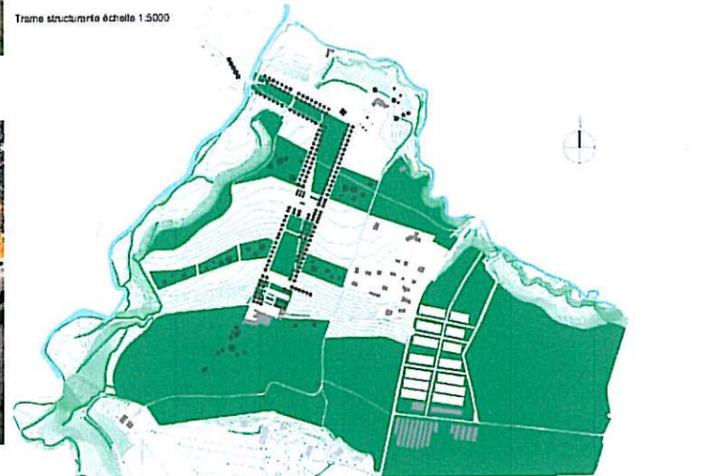
Trois arrêts de bus sur le quartier permettront de desservir tout le quartier avec une distance maximale de 250 m de l'arrêt.

Le stationnement automobile de surface au sein du quartier sera limité aux besoins de stationnement courts à forte rotation : accès à un commerce, à des services, visite de proches. Le stationnement long des résidents sera proposé en dehors de quartier avec une contrainte de coût et de durée.



IMAGINER QUE DEMAIN SOIT DIFFÉRENT

Nous avons tenté de rendre notre projet adaptable à de nouvelles exigences « postérieures », à un contexte économique, social, politique différent. La trame urbaine est forte mais souple et adaptable différents modes de découpage et de construction de programmes, soit dans la logique publique / privée, soit dans la logique de développement du quartier, soit dans la performance du bâti, soit dans l'accompagnement des espaces par les habitants, soit dans la culture de mobilité. La capacité d'évoluer va être une qualité clé du projet pour le quartier de Villeneuve.



vue sur le mail paysager depuis la maison de quartier, de l'étang au château de Villeneuve



vue sur les plate-bancs vertes aménagés suivant les courbes de niveau



de gauche à droite, promenade vers l'école, cheminement doux, ruisseau et voie nouvelle



schéma de répartition et cristallité des logements, selon les différentes phases

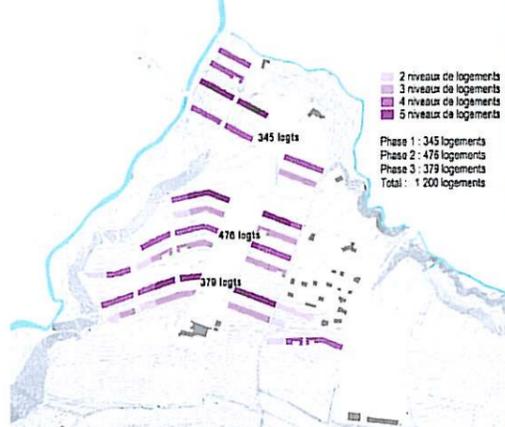
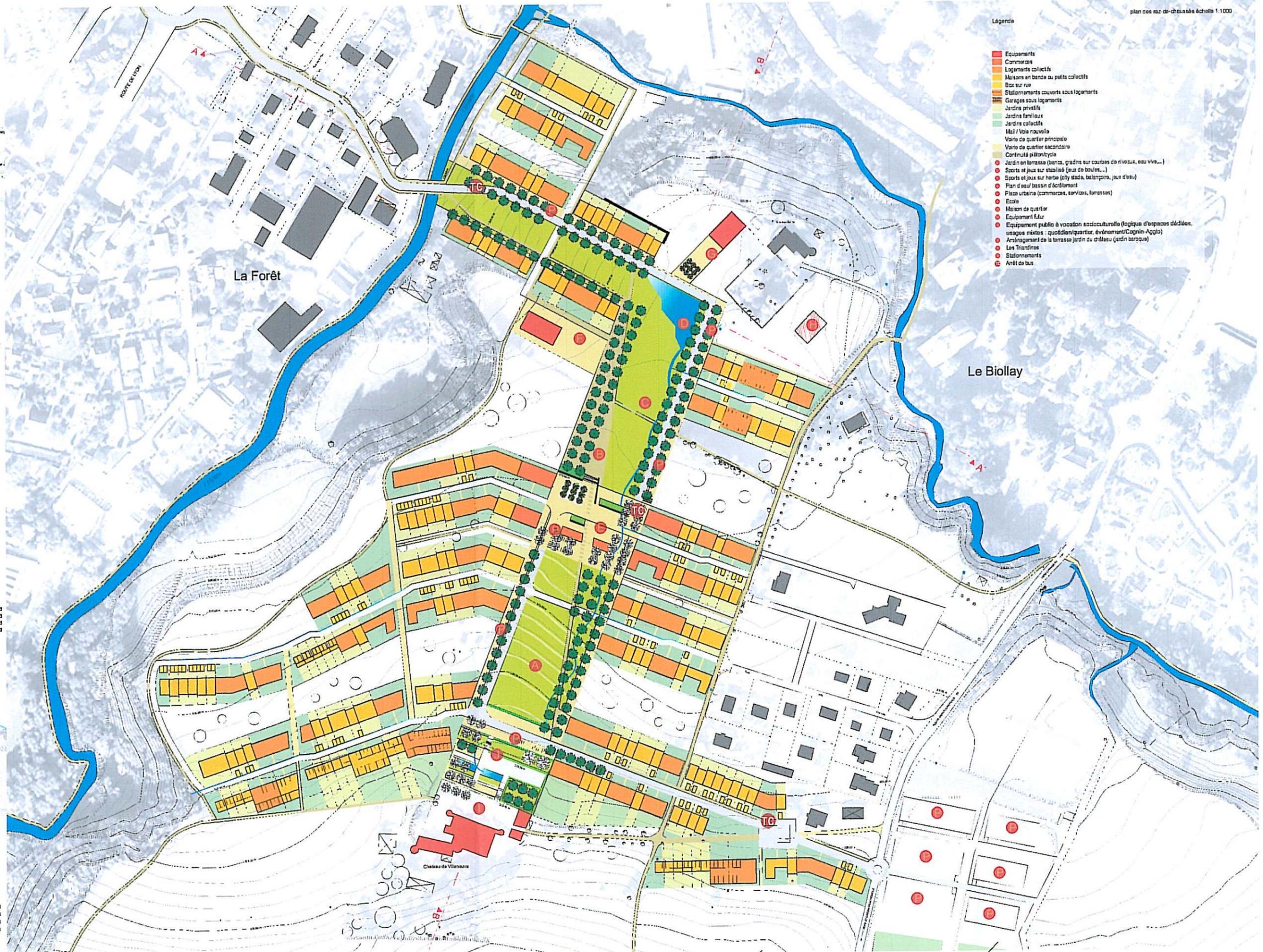
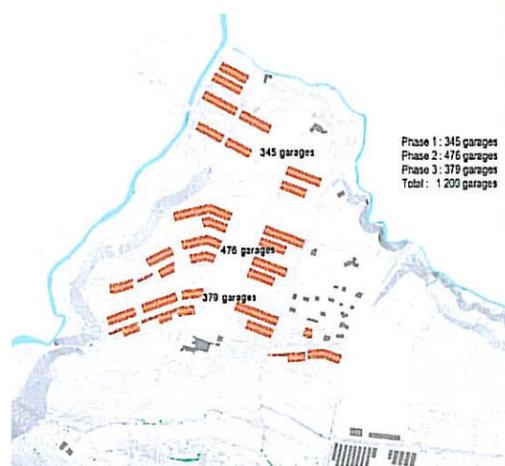


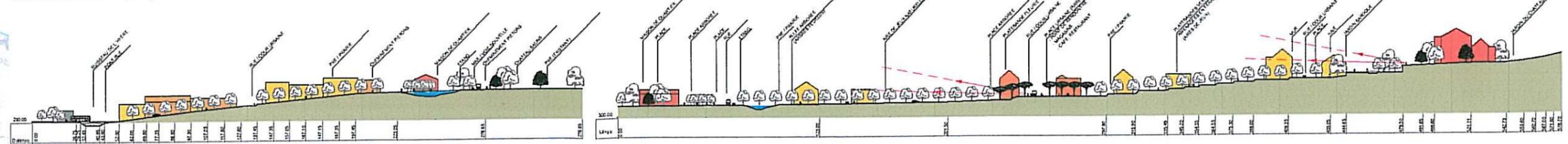
schéma d'organisation des garages - une seule place de stationnement (boxe) par logement

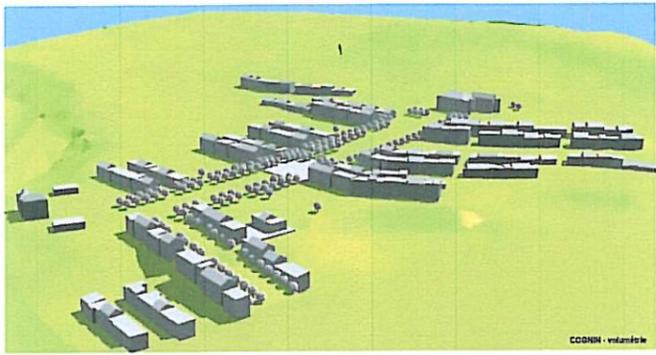


- Légende
- Equipements
 - Commerces
 - Logements collectifs
 - Maisons en bande ou petits collectifs
 - Box sur rue
 - Stations couvertes sous logements
 - Garages sous logements
 - Jardins privés
 - Jardins familiaux
 - Jardins collectifs
 - Mil / Voie nouvelle
 - Vario de quartier principal
 - Vario de quartier secondaire
 - Continuité piétonnière
 - Jardin en terrasse (banca, gradins sur courbes de niveau, eau vive...)
 - Sports et jeux sur stabilisé (jeux de boules...)
 - Sports et jeux sur herbe (jeu de ballon, jeu d'eau)
 - Plan d'eau bassin d'éclaircissement
 - Place urbaine (commerces, services, terrasses)
 - École
 - Maison de quartier
 - Equipement futur
 - Equipement public à vocation socio-culturelle (logique d'espaces dédiés, usages mixtes : quotidien/quartier, événement/Cognin-Aggio)
 - Aménagement de la terrasse-jardin du château (jardin baroque)
 - Les Trandins
 - Stations de bus
 - Arrêt de bus

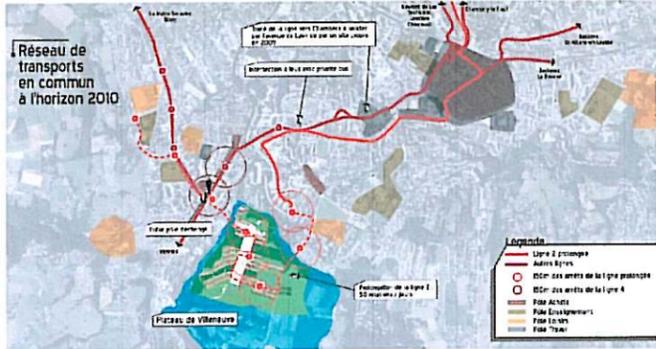
coupe A-A' échelle 1:1000 montée depuis Cognin vers Villeneuve

coupe B-B' échelle 1:1000 montée vers le château de Villeneuve et dépayage de vues

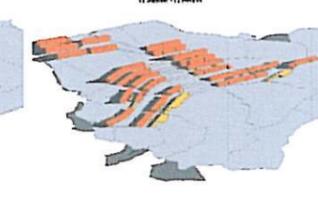
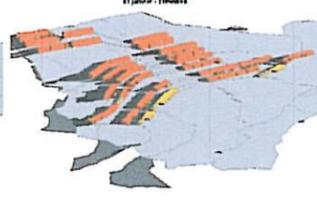
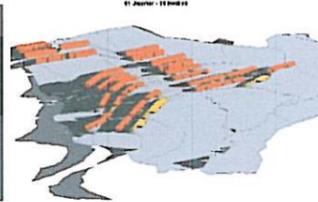
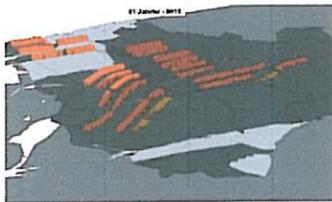




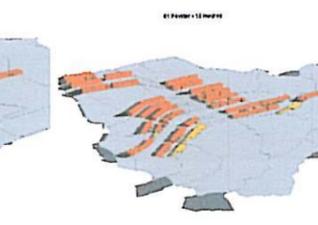
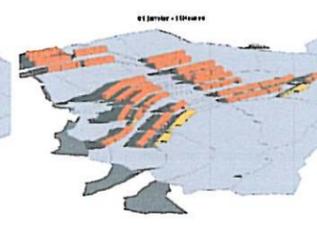
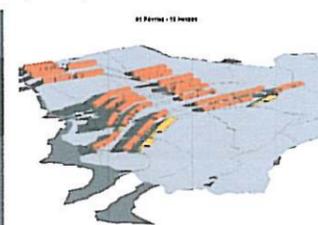
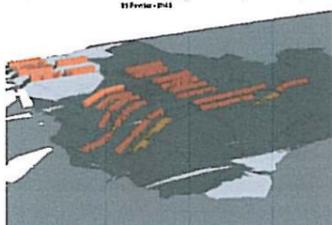
COONN - volumétrie



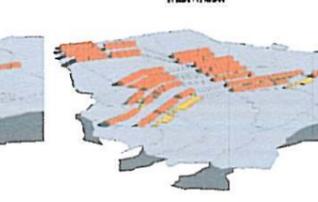
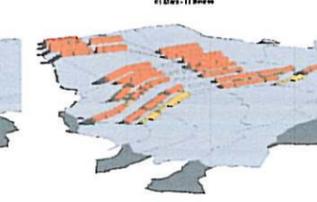
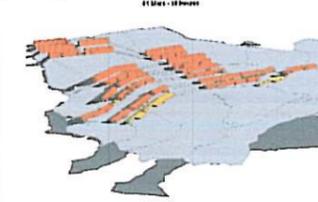
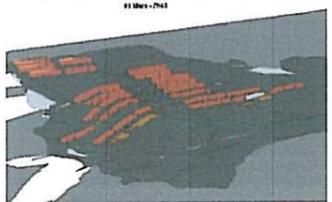
Mois de Janvier (9h15, 10h, 11h, 12h)



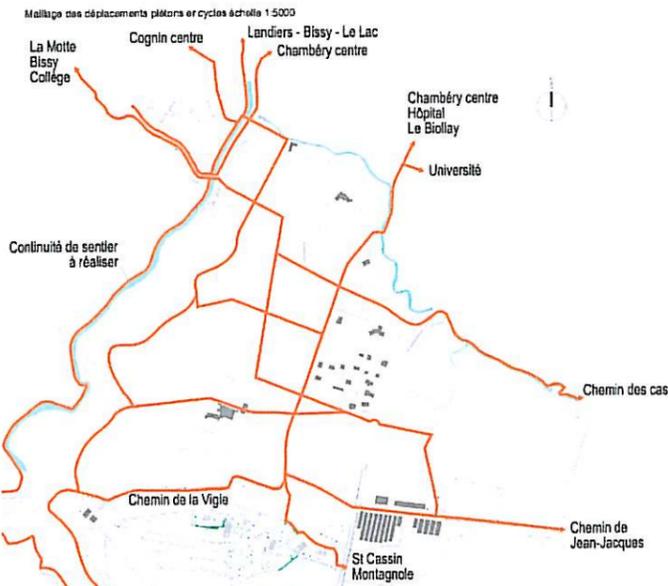
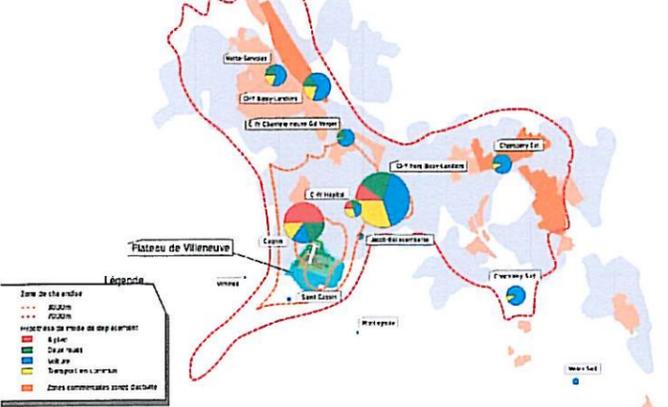
Mois de Février (8h45, 10h, 11h, 12h)



Mois de Mars (7h45, 10h, 11h, 12h)



Hypothèse de répartition des emplois des actifs de Villeneuve



simulation des ombres por-

ZOOM 01 plan R+1 échelle 1:500



plan RDC échelle 1:500



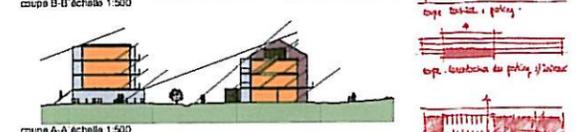
ZOOM 02 plan R+1 échelle 1:500



plan RDC échelle 1:500



à l'intérieur de la cour urbaine : percée piétonne à travers le parking partagé entre vélos et autos



perspective vue du ciel : le trame parcellaire permet la diversité architecturale

